

République Française
Arrondissement de NEUFCHATEAU
Département des Vosges
COMMUNE DE DARNEY
SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
Du 20 mai 2022

Etaient présents : M. Yves DESVERNES - M. Jean Marc BOUSCHBACHER
Mme Nicole DELAVILLE — M. Régis BELGERI - M. Patrick ALBERTOLI -
Mme Thérèse LALOGÉ – M. Christophe DEMARQUE - Mme Petra
LAURAIN - Mme Sylvie PALUMBO - M. Pascal FERRARD

Excusés :

- M. Thibault HEINTZ pouvoir à M Régis BELGERI
- Mme Agnès JEANMICHEL pouvoir à M.J. BOUSCHBACHER

Absents :

Mme Yasmine AKSU
Mme Coralie THOUVENOT
M. Anthony SCHIARATURA

Date de la convocation : 13 mai 2022

Début du conseil : 20 h

ORDRE DU JOUR :

Désignation du secrétaire de séance
Approbation du dernier procès-verbal

- 1- Budget assainissement : décision modificative
 - 2 - Budget commune : vote de crédits
 - 3 - F.S.L : convention 2022
 - 4 - Electrification rurale : enfouissement des réseaux secs Place de l'Abattoir
 - 5 - Electrification rurale : rénovation de l'éclairage public armoire C
- Informations et questions diverses

DÉSIGNATION D'UN SECRETAIRE DE SÉANCE

En vertu de l'article L 2541-6 du Code Général des Collectivités Territoriales (C.G.C.T), le Conseil Municipal désigne son secrétaire lors de chacune de ses séances.

Mme Nicole DELAVILLE est désignée secrétaire de séance.

APPROBATION DU DERNIER PROCÈS VERBAL

Après avoir pris connaissance du procès-verbal de la séance du 28 avril 2022, Monsieur le Maire demande si les conseillers ont des remarques particulières à formuler.

Aucune observation n'étant émise, le procès-verbal est approuvé à l'unanimité.

1- Budget assainissement : décision modificative (délibération n° 2022.05.20/01)

Monsieur le Maire signale que suite à un contrôle de légalité du bureau des finances locales de la Sous-préfecture de Neufchâteau il y a lieu de modifier le budget assainissement :

En effet, un montant de 30 000,93 € a été voté à l'investissement – dépenses imprévues, représentant 8,70 % du montant des dépenses réelles de la section.

Or, l'article L 2322.1 du code général des collectivités territoriales précise que « le crédit pour dépenses imprévues ne peut être supérieur à 7,5 % des crédits des dépenses réelles prévisionnelles ».

Après concertation le Conseil décide, à l'unanimité, les modifications suivantes :

- réduction des crédits au compte 020 – dépenses imprévues pour 10.000 €
- augmentation des crédits au :
 - Compte 2158 opération 31 – réseaux divers pour 5000 €
 - Compte 2156 opération 32 – matériel divers pour 5000 €

2 - Budget commune : vote de crédits *délibération n° 2022.05.20/02*

Le tracteur-tondeuse étant à bout de souffle (réparation onéreuse) il serait souhaitable d'en acquérir un nouveau.

Divers devis nous sont parvenus.

Il faut prévoir des crédits pour cet achat : Vote au compte 2158 opération 400 – outillage technique la somme de 8.944 € par prélèvement au compte 2313 opération 411 – (travaux église)

A l'unanimité, ces virements de crédits sont acceptés.

3 - F.S.L : convention 2022 *(délibération n° 2022.05.20/03)*

Monsieur DESVERNES explique que le fonds de solidarité pour le logement (FSL) apporte des conseils et des aides financières aux personnes qui rencontrent des difficultés pour assurer les dépenses de leur logement.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité, décide d'adhérer au dispositif FSL du Conseil Départemental et s'engage à verser la somme de 300,00 €.

4 - Electrification rurale : enfouissement des réseaux secs Place de l'Abattoir

(délibération n° 2022.05.20/04)

Le SDEV nous présente un devis estimatif concernant l'enfouissement des réseaux secs place de l'abattoir (réseau téléphonique) d'un montant de 22.501,82 HT. La part communale pour les enfouissements du réseau de communications électroniques a été définie par décision du Comité Syndical du 19 juin 2018.

La commune paie la fourniture et la pose du matériel ainsi que la main d'œuvre correspondante. Le syndicat paie la surcharge de fouille, la fouille spécifique ainsi que la main d'œuvre correspondante. C'est donc un montant de 3.203,13 € HT qui sera à charge de la commune.

A l'unanimité, cette proposition est acceptée.

5 - Electrification rurale : rénovation de l'éclairage public armoire C

(délibération n° 2022.05.20/05)

Monsieur le Maire présente le devis pour la rénovation de l'éclairage public armoire C d'un montant de 32.932,61€ HT. Les travaux consistent au remplacement de l'armoire de commande existante (armoire église), à la rénovation des points lumineux, remplacement par des luminaires LED moins énergivores et plus efficaces, rue de la République, à l'ajout d'un point d'éclairage rue des terrasses et à l'éclairage de l'ancien terrain de boules, en fonction de l'aménagement retenu.

Ces travaux peuvent prétendre à une subvention départementale de 70 % du montant HT. Il resterait à charge communale 17 759,57 HT.

Les Conseillers, à l'unanimité, décident d'engager les travaux énumérés ci-dessus.

Informations et questions diverses

- suite à l'appel d'offre pour les travaux de l'abattoir 28 entreprises ont déposé un pli pour les lots proposés, sauf pour le lot n°4 (charpente/couverture) ;
- signature le 16 mai auprès du notaire Maître TOUSSAIN-PIERREL à FRAIZE suite au legs de Mr DÉLOY (5 garages situés rue de la Marcarerie).
- projet d'adressage postal qui va être mis en place dans les mois à venir (durée prévisible 1 an) afin de supprimer les incohérences, les doublons, etc.... ;
- 18 écoliers darnéens ont participé à la classe culturelle du 11 au 13 mai 2022 ;
- nos trois affouagistes ont terminés pour un total, de 46 stères ; Mr Kontor, notre référent ONF, nous indique que le travail est bien fait et que nous avons les meilleurs affouagistes ;

- un nouveau panneau explicatif remplacera l'ancien sur les grilles du calvaire route de la Gare ;
- proposition d'implantation d'un distributeur de pizzas sur le champ de foire ;
- compte rendu de la réunion en commune avec le syndicat CGT sur le projet du point relais poste et non fermeture du bureau de poste local. Résultat de la pétition qui a été mise en place dans deux commerces locaux ;
- remerciements de plusieurs associations pour l'octroi de subvention ;
- présentation le vendredi 13 mai de roll up par Mr JF MICHEL ;
- livraison des jeux pour l'aire des petits au champ de foire ;
- deux jeudis par mois, au champ de foire, un stand de cuisine réunionnaise est proposé par Léla ;
- la mairie sera fermée le vendredi 27 mai ;

Quelques dates :

- repas de l'âge d'or : dimanche 22 mai ;
- cinéma vendredi 3 juin à la salle des fêtes ;
- commémoration du centenaire de l'inauguration du monument aux morts le 18 juin ;
- cérémonie Tchèque le 23 juin.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22 h 20.

Darney, le 20 mai 2022
Y. DESVERNES

Pour le Maire,
l'Adjoint délégué

